

211C1323
FR0000044901-OP024-RO08

22 juillet 2011

Résultat de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.

INTERCALL

(Euronext Paris)

Oddo Corporate Finance a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société INTERCALL, soit du 8 au 21 juillet 2011 inclus, Financière LR a acquis sur le marché 14 173 actions INTERCALL au prix de 4,80 € par action.

A la clôture de l'offre, Financière LR détient 1 773 524 actions INTERCALL représentant autant de droits de vote, soit 97,07% du capital et des droits de vote de cette société¹.

Les actions INTERCALL sont radiées d'Euronext Paris ce jour, 22 juillet 2011, date à laquelle, conformément aux dispositions des articles 237-1 et suivants du règlement général, les actions non présentées à l'offre publique de retrait par les actionnaires minoritaires sont transférées à l'initiateur de l'offre.

¹ Sur la base d'un capital composé de 1 827 060 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.